

25^e SALON D'ART PHOTOGRAPHIQUE DE VILLIERS-SUR-ORGE

Invité d'honneur : Jean-Pierre COSTON (l'Espace photo), président du CDP 91

Ce salon est ouvert aux photographes amateurs des clubs affiliés au CDP 91.

Thèmes du salon :

Couleur : « **BORDS DE MER** » (paysages)

Noir et blanc : « **JEUX DE MIROIRS** » .

Ce thème implique la présence de plus d'une surface réfléchissante.

Dates de l'exposition : **samedi 25** et **dimanche 26 janvier 2025**, de 14 h à 18 h (arrêt des votes à 17 h 15 le dimanche).

Lieu : Espace de culture Colette (10 rue des Rios pour les piétons ; entrée du parc de stationnement par la voie des Prés, puis la voie du Bois de la Cloche).

Date limite d'enregistrement des inscriptions : **1^{er} décembre** (nous souhaitons connaître **dès que possible** la liste des clubs désirant participer à cette exposition afin de déterminer l'espace dévolu à chacun).

Date limite de réception des bordereaux : **samedi 11 janvier**

Accrochage : **vendredi 24 janvier** (14 h 15 à 17 h 30).

Remise des prix, verre de l'amitié, puis décrochage : le **dimanche 26 janvier** (à partir de 18 h).

Format : Il ne sera accepté que des photographies présentées avec un passe-partout dans un cadre de 30 x 40 (de préférence sans sous-verre).

Chaque cadre devra comporter au verso les noms de l'auteur et de son club, ainsi que le titre de la photo.

Grilles, photos, passe-partout et recto des cadres ne devront comporter aucun signe distinctif.

Supports d'exposition : grilles recouvertes de tissu.

Chaque club participant fournira ses chaînettes/fils et crochets.

Le nombre de photos admises par club sera déterminé après recensement des clubs participants.

À ce jour, nous pouvons avancer le chiffre de **16**, à répartir à votre gré entre les deux thèmes.

La Focale 91 ne pratiquera aucune présélection artistique, mais se réserve le droit de retirer de l'exposition toute photo à caractère tendancieux, visiblement hors sujet ou pouvant choquer les visiteurs.

Prix décernés :

- ♦ Prix du jury (3 par thème)
- ♦ Prix du public (1 par thème) (chaque vote rapportera 1 point)
- ♦ Prix du Conseil départemental (1 par thème)
 - ♦ Prix de Coeur d'Essonne Agglomération (1 par thème)
 - ♦ Prix de la Ville (1 par thème)

Le cas échéant, une même photo pourra obtenir plus d'un prix, mais uniquement un seul lot.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le nombre de récompenses en fonction de la quantité totale de photographies exposées.

Les exposants sont seuls responsables des photos présentées et garantissent qu'elles sont exemptes de tout droit et ne lèsent en aucune manière une personne physique ou morale, notamment en matière de droit à l'image.

La Focale 91 ne saurait être tenue pour responsable en cas de dégradations, bris de verre ou vols lors de l'exposition.

Sauf avis contraire de leur part, les lauréat.e.s autorisent le club organisateur à insérer les œuvres primées dans le bulletin municipal local et sur les sites de *la Focale 91* et de la mairie.

Le fait de participer à l'exposition implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Contacts : Himalaya Caracena, himalayacaracena@wanadoo.fr, 06 38 88 17 99